



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2016-2017
FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES
TERRITOIRES

JUIN 2017

MISE EN CONTEXTE

En vertu de l'article 20 de l'Entente relative au Fonds de développement des territoires, la MRC de La Jacques-Cartier doit produire un rapport annuel d'activités couvrant la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017. Ce rapport sera mis en ligne sur le site Internet de la MRC au bénéfice de la population.

Un formulaire de reddition de compte permet de valider les informations financières nécessaires pour des fins d'évaluation du programme.

SECTION I : BILANS

La somme totale investie est de 610 035 \$.

Le Fonds de développement des territoires octroie à la MRC de La Jacques-Cartier une somme de 562 907 \$. Cette somme est distribuée selon les priorités d'intervention 2016-2017 adoptées par le conseil de la MRC. À cette somme, il faut ajouter la somme de 47 128 \$ provenant du comité de transition de la CRÉ.

BILANS

Bilan des activités

1. Aménagement et développement du territoire : **126 000 \$**;
 - 1.1 Frais de fonctionnement du service de l'aménagement du territoire de la MRC;
2. Soutien aux municipalités locales et partage de services : **35 000 \$**;
 - 2.1 25 000 \$ en soutien au service de transport collectif de La Jacques-Cartier (TCJC);
 - 3.1 10 000 \$ recherche des causes et des circonstances des incendies, sauf criminel;
3. Soutien à l'entrepreneuriat, incluant l'économie sociale, et au développement local et régional : **305 381 \$**;
 - 4.1 Cette somme comprend les aides directes versées aux promoteurs, certains projets régionaux ainsi que les services conseils offerts aux promoteurs des projets, dont :
 - Concrétisations de projets créateurs d'emplois : 36 000 \$;
 - Foire de l'emploi : 6 000 \$;
 - Projet faire vivre une expérience de camp jour aux enfants défavorisés : 10 000 \$;
 - Projet régional biomasse et essai de culture énergétique : 103 930 \$;
 - Projet régional d'interconnexion réseau cyclable : 10 000 \$;
 - Projet régional sur les Saines Habitudes de vie : 9 400 \$;
 - Projet pour vaincre le décrochage scolaire : 25 000 \$
 - Service conseil aux entreprises : 105 051 \$;

4. Soutien aux projets structurants et au dynamisme de notre communauté pour améliorer les milieux de vie : **95 300 \$**;
 - 4.1 Support à divers événements sportifs ou culturels : 34 000 \$;
 - 4.2 Projets culturels comme le Marché de Noël, Forum Culturel, Rendez-vous culturel des Jeunes : 41 300 \$;
 - 4.3 Circuit culturel automnal : 20 000 \$
5. Administration de l'entente : **6 750 \$**;
6. Sommes non engagées 2016-2017 reportées en 2017-2018 : **36 604 \$**.

Bilans financiers au 31 mars 2017

Bilan au 31 mars 2017	
Montant reçu du FDT	562 907 \$
Somme reçue suite à la liquidation de la CRÉ	<u>47 128 \$</u>
Total des montants versés	610 035 \$
Total des montants engagés	<u>(573 431) \$</u>
Solde à reporter en 2017 - 2018	36 604 \$

Répartition du FDT en fonction de ses objets : 573 431 \$	\$	%
Réalisation des mandats au regard de la planification de l'aménagement et développement de son territoire	126 000 \$	22,0 %
Soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services	35 000 \$	6,1 %
Promotion de l'entrepreneuriat et soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	305 381 \$	53,3 %
Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie	95 300 \$	16,6 %
L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement	5 000 \$	0,1 %
Administration du programme	6 750 \$	0,1 %
	573 431 \$	

Répartition du FDT en fonction des priorités d'intervention (sauf adm.) : 566 681 \$	
Aménagement et développement du territoire	126 000 \$
Soutien aux municipalités en transport collectif	35 000 \$
Soutien en l'entrepreneuriat	305 381 \$
Projet structurant : améliorer les milieux de vie dans les domaines social, culturel, économique et environnemental	95 300 \$

Sommes aux projets (sauf administration)	FDT	Coût total
Aménagement et développement du territoire	126 000 \$	226 393 \$
Soutien aux municipalités en transport collectif	35 000 \$	824 135 \$
Soutien entrepreneuriat	305 381 \$	1 688 055 \$
Projets structurants	95 300 \$	4 232 344 \$
Entente Conseil des Arts et des Lettres MRC J-C	5 000 \$	30 000 \$
Total :	566 681 \$	7 000 927 \$

* Pour chaque dollar investi provenant du FDT, l'effet de levier est de 12,35 \$ d'investissement.

SECTION II: liste des contrats de service, des aides et des ententes sectorielles de développement régional et local

Répartition par type de bénéficiaire		
Bénéficiaire	Type d'aide	Contribution FDT
MRC Jacques-Cartier	Subvention planification territoire	136 000 \$
MRC Jacques-Cartier	Subvention Transport collectif	25 000 \$
MRC Jacques-Cartier	Subvention mobilisation milieux (5)	87 300 \$
MRC Jacques-Cartier	Soutien entrepreneuriat	105 051 \$
MRC Jacques-Cartier	Administration de l'entente	6 750 \$
Conseil des arts et lettres	Entente de partenariat pour la MRC J-C	5 000 \$
OBNL	Subvention : Événements (6)	14 000 \$
OBNL	Subvention : projet d'entreprise	69 400 \$
OBNL	Subvention : Développement projet régional	27 930 \$
Entreprises privées	Subvention analyse d'avant projet	86 000 \$
Entreprises privées	Subvention concrétisation projets	11 000 \$
Total		573 431 \$

Répartition par type d'aide			
Nombre	Type d'aide	FDT	%
1	Planification territoire	136 000 \$	23,7 %
1	Subvention TCJC	25 000 \$	4,4 %
5	Subventions milieux de vie	120 700 \$	21,0 %
7	Subventions études	103 930 \$	18,1 %
6	Subventions événements	60 000 \$	10,5 %
10	Subventions développement entreprises	11 000 \$	2,1 %
1	Subvention conseil aux entreprises	105 051 \$	18,3 %
1	Administration entente et Entente avec CALC	11 750 \$	2,0 %
32		573 431 \$	

TROISIÈME SECTION : DÉLÉGATION À UN OBNL OU NON

CONTEXTE

À la suite de l'adoption de la Loi 28 concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant un retour à l'équilibre budgétaire en 2015 - 2016, la MRC de La Jacques-Cartier a décidé, pour la période couvrant le rapport d'activité FDT 2016-2017, de confier les activités de développement économique local et régional à un OBNL la Société de Développement Économique (SDE) de La Jacques-Cartier.

En effet, en mars 2016, le MAMOT autorisait la MRC à confier cette délégation de pouvoir à la SDE tel que prévu à l'article 126.2 de la LCM. En octobre 2016, la SDE de La Jacques-Cartier tenait sa toute première assemblée annuelle des membres.

RAISONS DE LA DÉLÉGATION

Par le passé, l'équipe du service de développement économique a démontré son plein potentiel en matière de soutien à l'entrepreneuriat, au développement touristique ainsi qu'au développement économique local et régional.

MANDAT CONFIE

Le mandat confié à la SDE est de poursuivre le soutien à l'entrepreneuriat, la promotion et le développement de l'offre touristique, le développement économique local et initier des initiatives structurantes régionales.

BUDGET CONFIE

Pour l'exercice budgétaire 2017 - 2018 le budget sera de 259 000 \$ provenant du Fonds de développement des territoires (FDT).